

Stratégies environnementales au Parlement de Catalogne



Contexte

- Les dernières élections au Parlement de Catalogne ont eu lieu le 12 mars 2024 et l'actuel président, M. Josep Rull i Andreu, a pris ses fonctions en juin 2024.
- Le Parlement de Catalogne siège dans un bâtiment historique. Ses 135 députés représentent une population d'environ 8 millions d'habitants.
- Pendant la première année de la législature actuelle, la XVe, la Présidence et le Bureau du Parlement se sont concentrés sur huit grands axes de changement et d'innovation institutionnelle.



- 1. Plan d'accessibilité universelle (en préparation), avec une attention particulière portée à la participation politique des personnes handicapées et à la mise en œuvre des obligations de transparence de façon claire et accessible.
- 2. Plan d'action climatique (2025-2030)
- 3. Extension des espaces
- 4. Nouveau **Plan d'égalité** et élargissement des axes d'action du Groupe de Travail sur l'Équité de Genre, l'Antiracisme et la Non-Discrimination (GEGAN)
- 5. Numérisation
- 6. Ouverture internationale
- 7. Amélioration de la gestion du **personnel**
- 8. Lutte contre la désinformation et les fausses informations et actions visant à améliorer la qualité législative

Plan d'action climatique du Parlement de Catalogne

- La Catalogne a été pionnière en Espagne, en 2017, avec l'adoption d'une loi pour la lutte contre le changement climatique, dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de favoriser la transition vers une économie neutre en émissions.
- Le principal objectif du Plan d'action climatique du Parlement est de réduire l'impact sur l'environnement par l'activité de l'institution.
- Le Plan vise également à réduire au maximum les effets de l'urgence climatique par moyen de l'exercice du pouvoir législatif et du contrôle du Gouvernement.



Élaboration et mise en œuvre du Plan d'action climatique

- 1. Analyse de la situation environnementale du Parlement
- 2. Définition des objectifs principaux, des domaines stratégiques (7), des axes d'action (19) et des mesures (40) pour la période 2025-2030
- 3. Approbation d'un **programme temporaire** pour la mise en œuvre du Plan d'action climatique (juin 2025)
- 4. Constitution d'un groupe de travail technique et consultation au sein de l'Administration parlementaire.
- 5. Exploration de modèles comparés: contacts avec d'autres parlements afin de connaître et de partager des bonnes pratiques

Point de départ : situation par rapport à l'empreinte écologique du Parlement de Catalogne

- Au cours de l'année 2023, les émissions totales de gaz à effet de serre du Palais du Parlement ont été de 177,41 tonnes de CO₂
- La gestion énergétique se situe à des niveaux considérés comme efficaces, avec un ratio de consommation destiné à la climatisation inférieur à 85 kWh/m² et un ratio total d'électricité inférieur à 150 kWh/m²
- Une installation photovoltaïque (148 panneaux) fournit entre 6% et 10% de l'énergie totale annuelle consommée au Palais du Parlement
- Entre 2009 et 2023:
 - la consommation d'éclairage a été réduite de 65 %,
 - la consommation d'électricité de 35 %,
 - la consommation d'eau de 14,6 % et
 - la consommation de climatisation de 15 %







Entre 2009 et 2023









-65% -35%

-14,6%

-15%

Objectifs du Plan d'action climatique

- Réduire l'empreinte carbone et les émissions de CO₂ liées à l'activité du Parlement, de façon à atteindre les objectifs fixés par l'UE en matière de réduction des émissions, de déploiement des énergies renouvelables et d'amélioration de l'efficacité énergétique pour l'année 2030
- Situer le Parlement en tête des actions environnementales en Catalogne, avec une vocation d'exemplarité envers l'ensemble de la société



Domaines stratégiques

- Institutionnalisation de l'action climatique
- Énergie
- Le Palais du Parlement: interventions sur le bâtiment
- Ressources et déchets
- Mobilité
- Économie verte
- Communication



Quelques exemples d'actions pour chaque domaine stratégique (I)



Institutionnalisation du Plan

- Évaluation environnementale des initiatives parlementaires
- Déclarations institutionnelles
- Information aux visiteurs de l'engagement environnemental du Parlement
- Échange de bonnes pratiques et d'initiatives environnementales au niveau international



<u>Énergie</u>

- Maintien des contrats d'électricité provenant de sources 100 % renouvelables
- Réduction de la demande énergétique des systèmes de ventilation, d'éclairage et de gaz
- Participation à des accords volontaires de compensation des émissions
- Participation au système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS)

Quelques exemples d'actions pour chaque domaine stratégique (II)

Palais du Parlement

- Façades et toitures végétalisées
- Utilisation de l'eau phréatique pour l'arrosage des cours jardinées

Ressources et déchets

- Nouvelles mesures de réduction et de réutilisation des déchets
- Formation et sensibilisation du personnel impliqué dans la gestion des déchets



Quelques exemples d'actions pour chaque domaine stratégique (III)

Mobilité

- Électrification à 100 % du parc automobile
- Stations de recharge
- Stationnements pour les vélos
- Plan de déplacement

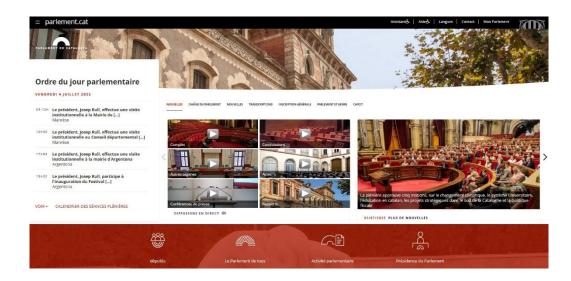
Économie verte

- Extension des clauses écologiques
- Renforcement des mesures environnementales dans les contrats de restauration et de nettoyage
- Économie circulaire (cycle de vie)



Quelques exemples d'actions pour chaque domaine stratégique (IV)

Communicaction



Externe

Espace web d'information environnementale claire et précise, accessible à tous les citoyens.



Interne

Communication visant le personnel du Parlement, les groupes parlementaires, les entreprises fournisseuses, les journalistes et les visteurs (panneaux, affiches, courriels, ...).

Principaux défis

- Réduire l'empreinte écologique liée à la mobilité des députés et du personnel
- Élargir les actions du Plan d'action climatique à partir des expériences d'autres parlements, telles que : stratégies pour réduire les plastiques et favoriser l'utilisation de matériaux durables lors d'événements protocolaires, applications favorisant les déplacements partagés, bonus volontaires de compensation, etc.
- Réduire la dépense énergétique des systèmes informatiques et du site web
- Renforcer la formation et l'information au sein de l'Administration parlementaire sur les initiatives qui peuvent répondre aux défis climatiques

Des initiatives envisageables dans le cadre de la Francophonie

- Réseau de parlements verts engagés en faveur de l'action climatique
- Échange de bonnes pratiques au niveau politique et institutionnel
- Organisation d'actions conjointes au niveau international et participation à des forums de coopération interparlementaire pour avancer vers une stratégie globale de lutte contre le changement climatique



Conclusion: il faut cultiver notre jardin

- Tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ...
- Mais Candide a raison quand il conclut qu'il faut cultiver notre jardin.
- Au sein des parlements, le défi est de cultiver le jardin de l'environnement dans un cadre de coopération et avec une vocation d'exemplarité envers l'ensemble de la société.



